

SA au capital de 27 500 000 dinars divisé en 2 750 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac Identifiant unique : 0496311P ; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A- » (tun) avec perspective stable et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18 octobre 2022

NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE ORDINAIRE

« ATTIJARI LEASING 2023-1 »

DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MONTANT MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS Émis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

Durée	Taux d'intérêt	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année		
5 ans	10,70%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1ère année		

Notation de l'emprunt*

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) »* par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 12 juillet 2023

Visa 10 2 3 1 1 0 5 du 18 JUL. 2023 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2023 ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

Monsieur Jamel CHAMMEM

Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing

Tel: 00 216 31 341 350 - Fax: 00 216 70 022 289

Organisme conseil responsable de l'élaboration de la note d'opération

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel: 00 216 31 341 300 Fax: 00 216 71 965 615 الجارب لوماطة

Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel: 00 216 71 108 900 Fax: 00 216 71 860 346

La présente note d'opération et le document de référence « Attijari Leasing 2023 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF: www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/07/2023 et le 31/08/2023.

Juillet 2023

*Une notation définitive sera publiée par l'agence de notation Fitch Ratings, après l'obtention du visa du CMF et avant la période de sousception, sur son site internet : www.fitchratings.com



SOMMAIRE

FLASE	I SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2023-1 »	3
Снарі	ITRE 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	6
I.	Responsables de la note d'opération	7
	Organisme Conseil responsable de l'élaboration de la note d'opération	
III.	L'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération	9
IV.	Responsable de l'information	10
Снарі	ITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	11
I.	Renseignements relatifs à l'opération	12
II.	Caractéristiques des titres émis	13
III.	Renseignements généraux	18
BULLI	ETIN DE SOUSCRIPTION	19



FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2023-1 »

L'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2023-1** » est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	10,70%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

Dénomination de l'emprunt Attijari Leasing 2023-1

Montant 20 000 000 de dinars, susceptible d'être porté à un maximum

de 30 000 000 de dinars.

Nombre d'obligations à émettre 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum

de 300 000 obligations.

Valeur Nominale des obligations 100 dinars par obligation.

Prix d'émission 100 dinars par obligation payable intégralement à la

souscription.

Prix de remboursement 100 dinars par obligation.

Forme des obligations Nominative.

Date de jouissance en intérêts Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt

portera jouissance en intérêts à compter de la date effective de

sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions soit le **20 octobre 2023** seront

décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des

souscriptions à cet emprunt.

Taux d'intérêt Taux fixe de **10,70%** brut par an.

Durée totale 5 ans.

Durée de vie moyenne 3 ans.

Duration (taux fixe) 2,640 années

Taux de rendement actuariel

(taux fixe)

10,70% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres

jusqu'à l'échéance.



Amortissement

Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

Souscriptions et versements

Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du 21 août 2023 auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Clôture des souscriptions

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 21 août 2023 et clôturées au plus tard le 20 octobre 2023. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non-placement intégral de l'émission au 20 octobre 2023, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 20 octobre de chaque année, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 20 octobre 2024. Le premier remboursement du capital aura lieu le 20 octobre 2024.

Fiscalité des titres

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

du registre des obligataires

Intermédiaire agréé mandaté par L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le la société émettrice pour la tenue nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

> L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Garantie

Le présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.



Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 12 juillet 2023, la note provisoire à long terme « A-(EXP)(tun) », à l'emprunt objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Notation de la société

En date du **18 octobre 2022**, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société Attijari Leasing à 'A-(tun)' avec perspective stable et la note nationale à court terme à 'F2 (tun)'.

Cotation en Bourse

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Clearing

Prise en charge par Tunisie Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

litige

Tribunal compétent en cas de Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Mode de représentation des Droit commun régissant la représentation des obligataires obligataires



Chapitre 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION



I. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

Identité	M. Moez TERZI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 70 022 289	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Moez.terzi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjemaa@planet.tn

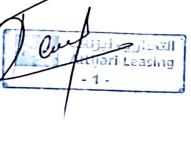
ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. ».

M. Moez TERZI Directeur Général Attijari Leasing M. Khaled BEN JEMAA Président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Attijari Leasing

Mr Khaled BEN JEMAA







II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

Dénant	
Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Hédi BEN NACEUR
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 302
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	h.bennaceur@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente note d'opération ».

Attijari Finances Tunisie
M. Hédi BEN NACEUR
Attijari Finenceun Général
Inmusia El Baras (Rue du Lar d'Annec,
Lus Burges du Lac 1975 Truns.
Tell (1914-119)
Fai: 965 615





III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation M. Hichem BEN ROMDHANE			
Représentant légal				
Fonction	Directeur Général			
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis			
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900			
Numéro de fax	00 216 71 860 346			
Adresse électronique	BENROMDHANE.HICHEM@attijaribourse.com.tn			

ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération ».

Attijari Intermédiation M. Hichem BEN ROMDHANE

Directeur Général





IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Jamel CHAMMEM
Fonction	Directeur chargé des activités supports d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 31 341 350
Numéro de fax	00 216 70 022 289
Adresse électronique	jamel.chammem@attijarileasing.com.tn

La notice légale est publiée au JORT n° 89 du 28 juillet 2023.

№ 203 m 1 1 0 5 cu 18 IVIL 2023

Délivré ou ve de l'erticle 2 de la loi a° 94-117 de 14 Nevembre 1994 Le Précident du Conseil du Marché Einean

Signs: Salah ESSAYEL





Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION



I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

I.1 DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80** millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **31 mai 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de **20** millions de dinars susceptible d'être porté à **30** millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **10 juillet 2023**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » comme suit :

 Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;

Durée : 5 ans ;Taux : 10,70% ;

Remboursement : annuel constant.

1.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

Montant nominal de l'emprunt

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion s'élèvent à **310 000**¹ dinars, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à **20 000**¹ dinars, les frais de la BVMT sont de **8 250**² dinars hors taxes, les frais de Tunisie Clearing pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à **22 389**³ dinars hors taxes, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie etc... sont estimés à **3 000** dinars, soit un total de frais approximatifs de **363 639** dinars et un produit net de l'emprunt de **29 636 361** dinars.

Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	30 000 000	100,000
Total des frais	363 639	1,212
Produit Net	29 636 361	98,788

¹ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

² Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que la jouissance et l'admission de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » interviendront au troisième trimestre de 2023.

³ Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions.



1.3 PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21 août 2023** et clôturées au plus tard le **20 octobre 2023**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf-Notation de l'emprunt-p17-).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **20 octobre 2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

1.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 août 2023** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

I.5 BUT DE L'EMISSION

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2023 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 280 millions de dinars.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

II.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES

Dénomination de l'emprunt	« Attijari Leasing 2023-1 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominative
Catégorie des titres	Obligations ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

II.2 PRIX DE SOUSCRIPTION, D'EMISSION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

II.3 DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20 octobre 2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.



Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

II.4 DATE DE REGLEMENT

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

II.5 TAUX D'INTERET

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

II.6 INTERETS

Les intérêts sont payés à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

La première échéance est prévue pour le 20 octobre 2024.

La dernière échéance est prévue pour le 20 octobre 2028.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de 9 630 000 dinars.

II.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 20 octobre 2028.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit.

Nombre d'obligations 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un

maximum de 300 000 obligations.

Valeur nominale de l'obligation 100 dinars

Date unique de jouissance servant de 20 octobre 2023

base pour la cotation en bourse

Date du 1^{er} paiement des intérêts 20 octobre 2024

Date du 1er remboursement en capital 20 octobre 2024

Date de la dernière échéance 20 octobre 2028

Amortissement par obligation Amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un

cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la 1^{ère} année suivant la date limite de la

clôture des souscriptions.

Taux d'intérêt nominal Un Taux fixe de 10,70% brut l'an.



Si on suppose que le montant a été souscrit pour un montant de 30 000 000 de dinars

Amortissement linéaire de l'emprunt à taux fixe

✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 10,70%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2024		6 000 000	24 000 000	3 210 000	9 210 000
2025		6 000 000	18 000 000	2 568 000	8 568 000
2026		6 000 000	12 000 000	1 926 000	7 926 000
2027		6 000 000	6 000 000	1 284 000	7 284 000
2028		6 000 000	0	642 000	6 642 000
		30 000 000		9 630 000	39 630 000

√ Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 10,70%

Échéance Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
100,000				
2024	20,000	80,000	10,700	30,700
2025	20,000	60,000	8,560	28,560
2026	20,000	40,000	6,420	26,420
2027	20,000	20,000	4,280	24,280
2028	20,000	0,000	2,140	22,140
	100,000		32,100	132,100

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.

Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.



II.8 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

II.9 PAIEMENT

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **20 octobre 2024.**

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

II.10 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL (SOUSCRIPTION A TAUX FIXE)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de 10,70% l'an pour le présent emprunt.

II.11 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT

Durée totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

Duration =
$$(\sum_{t=1}^{T} t.F_t/(1+i)^t)/(\sum_{t=1}^{T} F_t/(1+i)^t)$$

Avec:

- T est le nombre de période ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,640 années.

II.12 GARANTIE

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.



II.13 NOTATIONS

II.13.1 Notation de la société

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <u>Fitch Affirms National Ratings of Seven Tunisian</u> NBFIs; <u>Upgrades Unifactor to 'BBB-(tun)'</u> (<u>fitchratings.com</u>)

II.13.2 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « A- (EXP) (tun) », à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 12 juillet 2023.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.14 MODE DE PLACEMENT

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

II.15 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES OBLIGATAIRES

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.



II.16 FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

III.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DU REGISTRE DES OBLIGATAIRES

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

III.2 MARCHE DES TITRES

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

III.3 PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

III.4 TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION



Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars divisé en 2 750 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac Identifiant unique : 0496311P; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A-» (tun) avec perspective stable à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18 octobre 2022

Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 »

d'un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Émis par appel public à l'épargne selon les conditions suivantes :

DuréeTaux d'intérêtAmortissement5 ans10,70%Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 12/07/2023

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2023

Délibération du Conseil d'Administration du 31/05/2023

Fixation des conditions de l'emprunt par la Direction Générale en date du 10/07/2023

Notice légale publiée au JORT n° 89 du 28/07/2023

					BULLETIN DE SOL	JSCRIPTION N°	-		-	
Je (Nous) sou	ussigné (s)									
N°			Délivré le :/	Pièce d'identité	à	☐ Carte de	séjour	☐ Passeport		
	ctivite :				ode postale :			 Tel :		
Agissant po	our le compte (Du mand	1) :□ De moi- dat en qualité		☐ Tuteur ☐ N	Nandataire en vertu	de pouvoir donné ε	en date du	et dont	copie originale ou con	forme est jointe à la
Identité du n	nandant : <u>Physique</u> : (1) [⊒Mme	□Mlle	□Mr		Personne Moral	le :			
Pièce d'ide	énom : entité : (1) CI Dél	IN 🗆 Carte de	e séjour 🛮 Pas	seport						
Profession				Code	postale :	Pays :		Tel :		
et payés à cett - Annuelle Je (nous) recorde leurs conte de ma (notre)	te date. Les intér lement à raison d innais (sons) avoi enus. Sur cette ba part au recours	êts seront régl le 20 dinars par ir reçu une cop ase, j'ai (nous a par tout moyer	és le 20 octobre : r obligations à pa ie du Document ivons) accepté de	de chaque année. C rtir de la première de Référence « Atti e souscrire aux nom ion des dommages	ces obligations portent année, soit le 1/5 ^{ème} d ijari Leasing 2023 » et abres, formes et catégo	jouissance unique e e la valeur nominale une copie de la note pries d'obligations ci	en intérêts à partir majoré des intéri e d'opération rela i-dessus indiqués	du 20 octobre 202 êts annuels échus. tive à l'émission de ; étant signalé que	s, soit le 20 octobre 2023 3 et sont remboursables e l'emprunt sus indiqué e cette souscription ne va ées soit d'une omission o	et pris connaissance ut pas renonciation
En vertu de to	ut ce qui précèd En espèces	e-je (nous) vers	se (ons)²							
	•			Tiré sur		Agence				
	La somme de	(en toutes lett	res)		représentant				obligations nomina	
Je (nous) désir	re(ons) que les ti	tres souscrits s	oient déposés ch	ez ³			en (1) G	estion libre \square Co	mpte géré	
							Fait	en double exem _l		servant de souche ⁴
² Remplir la lig ³ Indiquer le n	ise corresponda gne appropriée nom du déposite der la signature	aire	n manuscrite « I	 _u et approuvé »					Tunis, le	Signature





Copie

Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars divisé en 2 750 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac Identifiant unique : 0496311P; Tel : 00 216 31 341 350 ; Fax : 00 216 70 022 289

Attijari Leasing a été notée « A-» (tun) avec perspective stable à long terme et « F2 » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 18 octobre 2022

Emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 »

d'un montant de 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Émis par appel public à l'épargne selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	10,70%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

La présente émission obligataire a reçu la note « A- (EXP) (tun) » à long terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du 12/07/2023

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/04/2023

Délibération du Conseil d'Administration du 31/05/2023

Fixation des conditions de l'emprunt par la Direction Générale en date du 10/07/2023

Notice légale publiée au JORT n° 89 du 28/07/2023

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°			
Je (Nous) soussigné (s)			
Nationalité : Pièce d'identité (1) :	CIN Carte de séjour Passeport		
Adresse : Code postale :	Pays : Tel :		
présente	ertu de pouvoir donné en date duet dont copie originale ou conforme est jointe à la		
Identité du mandant :	Personne Morale : Raison sociale :		
Profession/activité : Adresse :	Pays : Tel :		
Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 20 octobre de chaque année. Ces obligations por annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5 ⁴ Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2023 de leurs contenus. Sur cette base, J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres, formes et ca			
	Agence		
Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez ³	Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche ⁴ Tunis, le		
¹ Cocher la case correspondante ² Remplir la ligne appropriée ³ Indiquer le nom du dépositaire ⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »	Signature		

